

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
caf du Loir et Cher

Modalités pratiques

2 jours soit 14 heures de
formation
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation/action - Accompagnement au déploiement de la CTG - Module 3 - CAF 41

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

Module 3 : Accompagner une dynamique territoire : Se placer comme un facilitateur d'une dynamique projet – 2 jours

Durée : 2 jours

Dates : sous réserve de validation : 4-5 décembre 2017

Objectifs	Horaire	Contenu
Module 3 / Accompagner une dynamique territoire: Se placer comme facilitateur d'une dynamique de projet social		
Jour 1 - 4 décembre 2017		
Point d'étape sur les démarches par territoire	9h-9h45	Inclusion, mise en route de la formation
	9h45-12h30	Partager les situations des différents territoires Accompagner et consolider la démarche au regard du point de situation Engagement des acteurs dans le groupe projet CTG Positionnement des pilotes dans les étapes de validation (collectivités/EPCI comme de la CAF)
	12h30-13h30	Repas
Consolider la dynamique projet social de territoire	13h30-16h30	Savoir s'appuyer sur les capacités d'intervention des acteurs locaux dans une vision de co-développement au sein de la Ctg Réflexion sur les modalités d'évaluation partagées
Bilan	16h30-17h	Bilan de la 1 ^{ère} journée

Objectifs	Horaire	Contenu
Module 3 / Accompagner une dynamique territoire : Se placer comme facilitateur d'une dynamique de projet social		
Jour 2 - 5 décembre 2017		
Définir une gouvernance partagée pour les CTG	9h-9h45	Inclusion, mise en route de la formation
	9h45-12h30	Accompagner la réflexion sur une gouvernance partagée de l'animation chaque CTG sur les territoires
	12h30-13h30	Repas
Projeter une organisation sur les territoires au regard de l'expérimentation	13h30-16h30	Identifier quels changements sont intervenus suite à la concertation Quels sont partenariats engagés Projeter une stratégie adaptée à chaque CTG et aux priorités institutionnelles
Bilan	16h30-17h	Bilan de la formation / action

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
